



# CLUB DES ARCHERS CHALLANDAIS

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (ELECTIVE)

Petit-Palais, vendredi 9 octobre 2020, 20h00

### CONVOCAATION

#### Ordre du jour

- rapport moral du président
- rapport financier
- rapport sportif
- questions diverses (il est souhaitable de les transmettre au préalable au président)
- élections au Conseil d'Administration
- le pot de l'amitié

#### Elections au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration normalement composé de 10 membres doit être renouvelé dans son intégralité. Les critères d'éligibilité sont consultables depuis le site web du club [www.archerschallandais.fr](http://www.archerschallandais.fr). Les candidatures devront être transmises au président au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

#### Pouvoir

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, faites-vous représenter en complétant le pouvoir ci-dessous ; chaque licencié présent à l'assemblée générale ne peut être porteur que de 2 (deux) pouvoirs au maximum.

---

Je soussigné(e) ..... sollicite .....

pour me représenter lors de l'assemblée générale du Club des Archers Challandais qui se tiendra le 9 octobre 2020.

(signature)

Pouvoir à remettre au plus tard le jour de l'assemblée générale